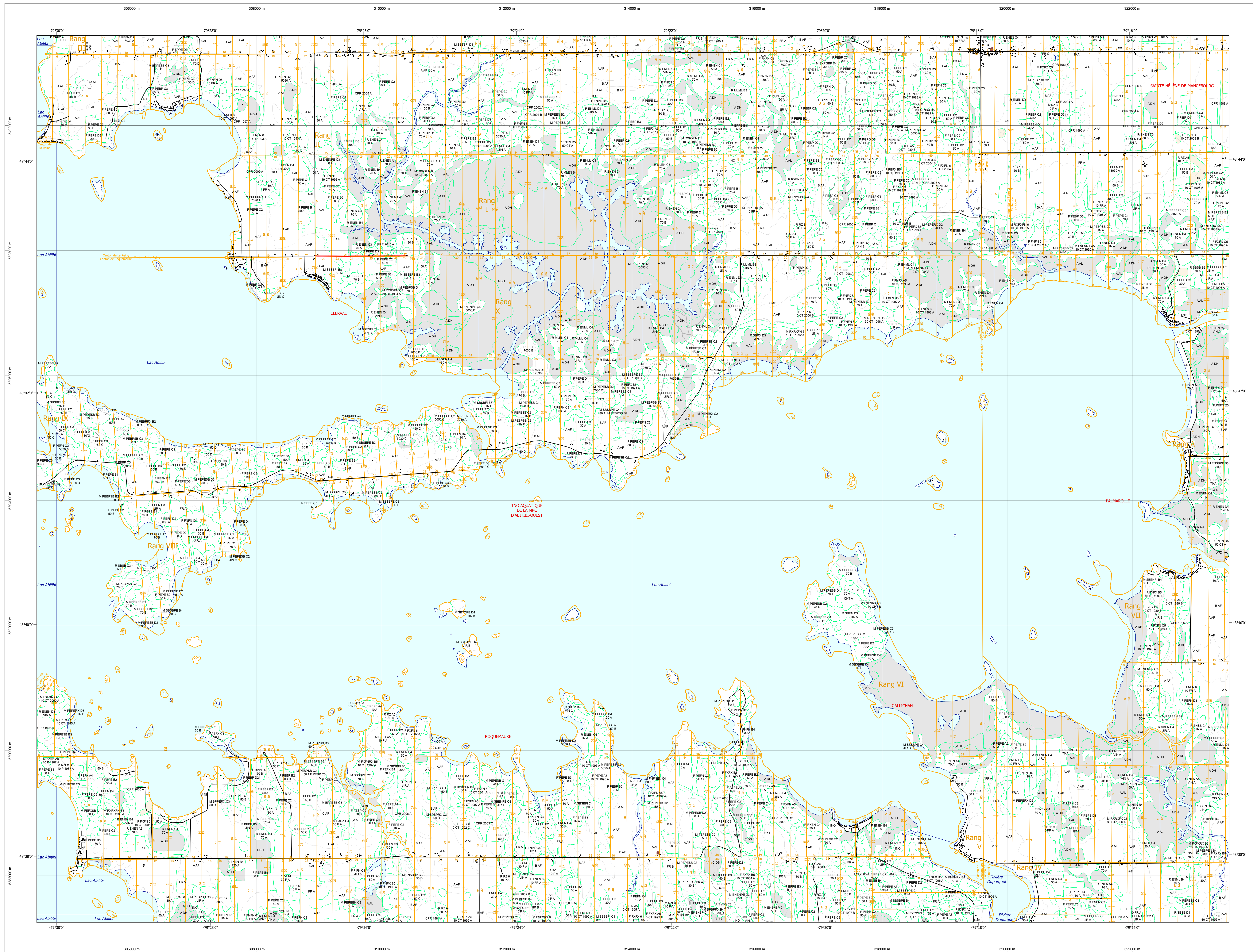


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	→ 1m	1m	Improduit	Non forestier
R30B	Boisement forestier	x	x		
R30B	Boisement forestier	x	x		
R30B	Boisement forestier	x	x		

Exemple d'appellation	1m de hauteur	Improduit	Non forestier
R30B C	CJ 98 D	A CH	NF
R30B A2	P A 5		
R30 B	CT 78 NB		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSERVÉ
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.

FEUILLEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent indistinctement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RÉSERVÉES P#	CODE	ESSENCES FEUILLEUX P#	CODE	ESSENCES FEUILLEUX P#	CODE	ESSENCES FEUILLEUX P#
0	Épicéa blanc	10	Épicéa commun	19	Épicéa commun	28	Épicéa commun
1	Épicéa de rocher	11	Épicéa commun	20	Épicéa commun	29	Épicéa commun

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classes de hauteur	1 à 20 m	21 à 30 m	31 à 40 m	41 à 50 m	51 à 60 m	61 à 70 m	71 à 80 m	81 à 90 m	91 à 100 m
Clauses de densité	A	B	C	D	E	F	G	H	I

CLASSES D'ÂGE

REPELEMENTS ÉQUIVALENTS	10 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	71 à 80 ans	81 à 90 ans	91 à 100 ans
REPELEMENTS RÉGULIERS	100	100	100	100	100	100	100	100	100

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTICULIÈRES	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Défrichement total	CDD	Coupe à diamètre limité
ES	Épandage grave	CDL	Coupe à diamètre limité avec

TERRAINS FORESTIERS

CODE	DESIGNATION	Taux d'Inclinaison	
01	Déroulé ou semi-déroulé humide	A	4% à 8%
02	Déroulé ou semi-déroulé sec	B	8% à 15%
03	Autres	C	15% à 30%

SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobasse
- Mine à ciel ouvert
- Pylobas
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improduttif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80, NAD 83 (CGCR2)

Système de coordonnées géographiques : Métrique transversale modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)

Projection cartographique : Lambert-93

Origine des altitudes : CGVD 28 (Niveau moyen des mers)

Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres

Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 : 12° 35' OUEST

Coordonnées géographiques au centre de la feuille : 70° 22' 23" 48' 41" 15" N, 70° 30' ouest

Longitude (origine méridien central) : 79° 30' ouest

Latitude d'origine (Équateur) : 0°

Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle : 0,999

Sources

Donnée : Assise cartographique (données topographiques) / hydrographie surface

Informations forestières : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières :

- 4e programme
- 2006
- Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement principale)
- juillet 2020
- Date de mise à jour provinciale
- Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

